



COMMISSION RÉGIONALE DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

PROCÈS-VERBAL n°02

Réunion du : 23 FEVRIER 2021

Présidence : M. Patrick SCALA

Présents : Mme Annick ABEL, MM. Christian ABEL, Pierre ALCOVERRO, Jean Claude TOURREL, Patrice BULLY

Excusé (s) : Néant

A. Réunion du groupe de travail : classement des terrains du 24 Septembre 2020, 29 Octobre, 26 Novembre, 17 Décembre, 28 Janvier 2021 sont à consulter sur les programmes de la FFF.

C.R.T.I.S à C.F.T.I.S.

B. Réunion du groupe de travail : classement des terrains du 28/08/2020 est à consulter sur les programmes de la LMF.

1. CLASSEMENT DES NIVEAUX FEDERAUX

1.1. Classements initiaux

1.2. Confirmation de niveau de classement

1.3. Changements de niveau de classement

- **INSTALLATIONS EQUIPEES D'UN TERRAIN EN GAZON SYNTHETIQUE**

2.1. Classement provisoire

2.2. Classement Niveau SY, 5 SYE ,6SY, 6 SYE, FOOT A 11 SY, FOOT A 11 SYE.

- **CLASSEMENTS INITIAUX**

- **CHANGEMENT DE NIVEAU**

- **SAINT VICTORET**

- **Stade : MUNICIPAL NNI 131020102**

Cette installation est classée en niveau FOOT A 11 S jusqu'au 07/07/2025

Demande d'avis favorable en niveau : 6 SYE

- **Documents transmis :**

- Imprimé de classement

- Rapport + AOP + plans

- **CONFIRMATION DE NIVEAU**

2.3. Classement Niveaux FOOT A 8 SY, FOOT A 8 SYE, FOOT A 5 SY, FOOT A 5 SYE.

2.4 Tests in situ de maintien de classement.

- **MARSEILLE**

- **Stade : HAMADA JAMBAY – NNI : 132140201**

Cette installation est classée en niveau 5SYE jusqu'au 06/09/2025

La Commission Régionale des Terrains et Installations sportives (CRTIS) prend connaissance des Tests in situ Document transmis à la Commission Fédérale des Terrains et Installations Sportives (CFTIS)

- **Remerciements.**

- **PIERREFEU DU VAR**

- **Stade : LOULOU GAFFRE– NNI : 830910101**

Cette installation est classée en niveau 5SYE jusqu'au 18/02/2022

La Commission Régionale des Terrains et Installations sportives (CRTIS) prend connaissance des Tests in situ Document transmis à la Commission Fédérale des Terrains et Installations Sportives (CFTIS)

- **Remerciements.**

3. RETRAITS DE CLASSEMENT.

4. DEMANDES D'AVIS PREALABLES

4.1. Installations équipées d'un terrain en gazon synthétique.

4.2. Installations équipées d'un arrosage.

4.3. Installations équipées d'un terrain en gazon naturel.

5. CLASSEMENT DES INSTALLATIONS FUTSAL

6. PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DE SECURITE ET ARRETE D'OUVERTURE AU PUBLIC.

7. AFFAIRES DIVERSES

• SENAS

- **Stade : DE LA CAPELETTE – NNI : 131050101**

La Commission Régionale des Terrains et installation sportive (CRTIS) prend connaissance du rapport de visite et le transmet à la commission Fédérale des Terrains et Installations sportives (CFTIS)

▪ **Remerciements.**

8. CLASSEMENT DES INSTALLATIONS D'ECLAIRAGE

8.1. Classements fédéraux initiaux.

• SAINTE MAXIME

- **Stade : GILLES DAVID– NNI : 831150101**

Cette installation n'a jamais été classée.

Demande avis favorable en niveau : E4

▪ **Documents transmis.**

- Imprimé de classement.

8.2. Changement de niveau

8.3. Confirmation de classement.

• DRAGUIGNAN

- **Stade : RAOUL BRULAT– NNI : 830500101**

Cette installation est classée en niveau E4 jusqu'au 15/01/2020.

Demande avis favorable en niveau : E4

▪ **Documents transmis.**

- Imprimé de classement.

• LE CANNET ROCHEVILLE

- **Stade : MAILLAN– NNI : 060300101**

Cette installation est classée en niveau E3 jusqu'au 28/10/2020.

Demande avis favorable en niveau : E3

▪ **Documents transmis.**

- Imprimé de classement.

• ARLES

- **Stade : FERNAND FOURNIER– NNI : 130040101**

Cette installation est classée en niveau E3 jusqu'au 17/10/2020.

Demande avis favorable en niveau : E3

- Imprimé de classement.

8.4. Avis préalables.

8.5. Affaires diverses.

• CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE DES GYMNASES&

• SAINTE TULLE

- Gymnase : CRACHUS BABEUF – NNI : 041979902

Cette installation n'a jamais été classée.

Demande avis favorable en niveau : EFUTSAL 1

▪ Documents transmis.

- Imprimé de classement.

1. CLASSEMENTS DES NIVEAUX REGIONAUX

1.1. Demande d'avis préalable pour une installation sportive.

1.1. Classements initiaux

1.2 Changements de niveau de classement

• CHATEAURENARD

- Stade : LOUIS PORRO 2 – NNI : 130270301

Cette installation est classée en niveau 5 jusqu'au 28/10/2019

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'un changement de Niveau en niveau FOOT A 11 ainsi que des documents transmis :

- Imprimé de classement

- Rapport de visite du 16/12/2019 effectué par M. BERTHELOT, membres C.D.T.I.S.

- AOP 30/11/2018

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. confirme le classement de cette installation en Niveau FOOT A 11 le 28/08/2020

• CHATEAURENARD

- Stade : LOUIS PORRO 3 – NNI : 130270303

Cette installation est classée en niveau 7 jusqu'au 30/06/2009

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'un changement de Niveau en niveau FOOT A 11 ainsi que des documents transmis :

- Imprimé de classement

- Rapport de visite du 16/12/2019 effectué par M. BERTHELOT, membres C.D.T.I.S.

- AOP 30/11/2018

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. confirme le classement de cette installation en Niveau FOOT A 11 le 28/08/2020

• LES ANGLES

- Stade : ROGER PAGES 1 – NNI : 300110101

Cette installation est classée en niveau 4 jusqu'au 27/07/2019

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'un changement de Niveau en niveau 5 ainsi que des documents transmis :

- Imprimé de classement

- Rapport de visite du 13/12/2019 effectué par M. BERTHELOT ET CORBIERE, membres C.D.T.I.S.

- Attestation de capacité du 13/12/2019

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. confirme le classement de cette installation en Niveau 5 le 28/08/2020

• **L'ESCALE**

- **Stade : MUNICIPAL NNI : 040790101** La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'un changement de Niveau en niveau FOOT A 8 S ainsi que des documents transmis

- Imprimé de classement

- Rapport de visite du 18/11/2019 effectué par M FERRANDO, M DARINI et M GIRAUD Membres CDTIS.

- Attestation de capacité du 18/12/2019

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. confirme le classement de cette installation en Niveau FOOT A 8 S le 26/02/2020

• **AVIGNON**

- **Stade : ROGER COURTIAL– NNI : 84070401**

Cette installation est classée en niveau 6 jusqu'au 11/03/2020

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'un changement de Niveau en niveau 5 ainsi que des documents transmis :

- Imprimé de classement

- Rapport de visite du 16/10/2020 effectué par M. RIPPERT E ET M LECHELLIER, membres C.D.T.I.S.

- Attestation de capacité du 16/12/2020

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. confirme le classement de cette installation en Niveau 5 le 28/08/2020

• **APT**

- **Stade : MARIE ANTOINE NNI : 840030101**

Cette installation est classée en niveau 6 jusqu'au 12/08/2020

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'un changement de Niveau en niveau 5 ainsi que des documents transmis :

- Imprimé de classement

- Rapport de visite du 13/08/2020 effectué par M. et Mme ABEL CHRISTIAN ET ANNICK membres C.D.T.I.S.

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. confirme le classement de cette installation en Niveau 5 le 28/08/2020

1.3. Confirmation de niveau de classement

• **LES ANGLÉS**

- **Stade : ROGER PAGES 2– NNI : 300110102**

Cette installation est classée en niveau FOOT A 11 jusqu'au 27/08/2020.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'une confirmation de niveau en Niveau FOOT A 11 ainsi que des documents transmis :

- Imprimé de classement

- Rapport de visite du 13/12/2019 effectué par M. CORBIERE et M BERTHELOT membres C.D.T.I.S.

- AOP du 30/01/2020

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. confirme le classement de cette installation en Niveau FOOT A 11 le 28/08/2020

• **CHATEAURENARD**

- **Stade : LOUIS PORRO– NNI : 130270302**

Cette installation est classée en niveau 5 jusqu'au 16/09/2019.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'une confirmation de niveau en Niveau 5 ainsi que des documents transmis :

- Imprimé de classement
- Rapport de visite du 24/10/2019 effectué par M. BERTHELOT membre C.D.T.I.S.
- AOP du 30/11/2018

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. confirme le classement de cette installation en Niveau 5 le 28/08/2020

2. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL

2.1. Classements Régionaux initiaux

8. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ECLAIRAGE REGIONAUX

8.1. Demande d'avis préalable pour une installation sportive.

• SAINT BONNET EN CHAMPSAUR

- Stade : DU ROURE – NNI : 051320101

La Commission prend connaissance de la demande de d'avis préalable pour un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E FOOT A 11 et des documents transmis :

- Imprimé « Demande d'avis préalable pour un éclairage » signé par le propriétaire de l'installation.
- Étude d'éclairage en date du 27/11/2019 :
- Implantation : 2 X 2 mât latéral
- Hauteur moyenne de feu : 18 m
- Facteur d'uniformité calculé 0.79
- Rapport EMINI/EMAXI calculé : 0.61
- Éblouissement (Glare rating) : Gr max =46.8

Elle constate que le projet est conforme au règlement de l'éclairage de la FFF édition 2014.

La CRTIS émet un avis préalable favorable pour un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E FOOT A 11 sous réserve que la totalité des résultats photométriques in situ soient conformes. Le 28/08/2020

• MANDELIEU LA NAPOULE

- Stade : VERNEDE – NNI : 0601790201

La Commission prend connaissance de la demande de d'avis préalable pour un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E5 et des documents transmis :

- Imprimé « Demande d'avis préalable pour un éclairage » signé par le propriétaire de l'installation.
- Étude d'éclairage en date du 03/07/2020 :
- Implantation : 2 X 2 mât latéral
- Hauteur moyenne de feu : 18 m
- Facteur d'uniformité calculé 0.81
- Rapport EMINI/EMAXI calculé : 0.65
- Éblouissement (Glare rating) : Gr max =44

Elle constate que le projet est conforme au règlement de l'éclairage de la FFF édition 2014.

La CRTIS émet un avis préalable favorable pour un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E 5 sous réserve que la totalité des résultats photométriques in situ soient conformes. Le 28/08/2020

8.2. Classements Régionaux initiaux.

• NICE

- **Stade : MALANG SARR (ex SANTOLINE) – NNI : 060880303**

Cette installation n'a jamais été classée.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'un classement initial en Niveau E FOOT A 11 ainsi que des documents transmis :

- Imprimé de classement

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. confirme le classement de cette installation en Niveau E FOOT A 11 le 28/08/2020

• TOULON

- **Stade : ALEX FERNANDEZ 1 – NNI : 8311371201**

Cette installation n'a jamais été classée.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'un classement initial en Niveau E 5 ainsi que des documents transmis :

- Imprimé de classement

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. confirme le classement de cette installation en Niveau E 5 le 28/08/2020

• TOULON

- **Stade : LALEX FERNANDEZ 2 – NNI : 831371202**

Cette installation n'a jamais été classée.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'un classement initial en Niveau E FOOT A 11 ainsi que des documents transmis :

- Imprimé de classement

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. confirme le classement de cette installation en Niveau E FOOT A 11 le 28/08/2020

8.3. Changement de niveau de classement.

8.4. Confirmation de classement

• PERTUIS

- **Stade : BONNAUD – NNI : 840890101**

Cette installation est classée en niveau E 5 jusqu'au 24/01/2020.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de la confirmation de classement en Niveau E 5 ainsi que des documents transmis :

- Imprimé de classement

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. confirme le classement de cette installation en Niveau E 5 le 19/02/2020

• LORGUES

- **Stade : CLAUDE CAUVIN 2 – NNI : 830720102**

Cette installation est classée en niveau E 5 jusqu'au 18/02/2020.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de la confirmation de classement en Niveau E 5 ainsi que des documents transmis :

- Imprimé de classement

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. confirme le classement de cette installation en Niveau E 5 le 19/02/2020

• SOLLIES PONT

- Stade : JEAN MURAT – NNI : 831300101

Cette installation est classée en niveau E 5 jusqu'au 27/08/2020.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de la confirmation de classement en Niveau E 5 ainsi que des documents transmis :

- Imprimé de classement

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. confirme le classement de cette installation en Niveau E 5 le 28/02/2020

C.R.T.I.S à MAIRIE

MAIRIE à C.R.T.I.S

**Président
PATRICK SCALA**

**Secrétaire
ABEL ANNICK**